



Thème 3 – L'Union européenne dans la mondialisation : des dynamiques complexes (12-14 heures)

Sommaire

Sens général du thème en classe terminale	2
• La place du thème dans la scolarité	3
• Problématique générale du thème.	4
• Articulation des questions avec le thème.	4
Orientations pour la mise en œuvre	7
• Des politiques européennes entre compétitivité et cohésion des territoires.	8
• L'Union européenne, un espace plus ou moins ouvert sur le monde	9
• La France : les dynamiques différenciées des territoires transfrontaliers	10
Pièges à éviter dans la mise en œuvre	12
Notions, vocabulaire et repères spatiaux à maîtriser à l'issue du thème 12	
• Notions	13
• Repères spatiaux	13
Pour aller plus loin	13
• Sur les questions générales	13
• Sur la question spécifique.	13

Questions	Commentaire
Des politiques européennes entre compétitivité et cohésion des territoires. L'Union européenne, un espace plus ou moins ouvert sur le monde.	L'Union européenne présente une grande diversité de territoires, tout en étant l'organisation régionale au degré d'intégration le plus marqué au monde. L'UE est le premier pôle commercial mondial. Elle est cependant exposée à des défis et tensions externes et internes (difficulté à établir une politique commune en matière de défense, d'immigration, de fiscalité...), ce qui limite son affirmation comme puissance sur la scène mondiale. Les politiques européennes de cohésion économique, sociale et territoriale visent deux objectifs : d'une part la réduction des inégalités territoriales, d'autre part la valorisation des atouts des territoires des États membres pour faire face à la concurrence mondiale.
Études de cas possibles	
<ul style="list-style-type: none"> • L'Allemagne : une puissance européenne aux territoires inégalement intégrés dans la mondialisation. • Les transports dans l'Union européenne : un outil d'ouverture, de cohésion et de compétitivité. • La politique agricole commune (PAC) : les effets territoriaux d'une politique européenne. • La cartographie d'une agglomération industrielle ou technologique en France. 	
Question spécifique sur la France	Commentaire
La France : les dynamiques différenciées des territoires transfrontaliers.	Les territoires transfrontaliers se caractérisent par des échanges et des mobilités de part et d'autre de la frontière. L'Union européenne encourage les coopérations transfrontalières, en assurant notamment la libre circulation et en instituant un cadre réglementaire. Elle finance des projets et des équipements transfrontaliers par des programmes spécifiques. Les territoires transfrontaliers ont cependant des dynamiques différenciées.

Notions

- Mondialisation (notion transversale à l'ensemble des thèmes)
- Intégration régionale, territoire transfrontalier

Sens général du thème en classe terminale

Dans le cadre d'un programme consacré aux territoires dans la mondialisation, le thème 3 vise à étudier la **singularité de l'Union européenne, une organisation supranationale très intégrée qui est un des grands centres de la mondialisation actuelle**. Deux axes de réflexion sont à privilégier :

- la présentation du fonctionnement, des atouts et des fragilités de cette organisation ;
- les dépendances, interactions et rivalités qui existent entre cet ensemble original et les autres régions du monde.

En évitant une approche trop technique, ce thème doit notamment mettre en avant le jeu des acteurs qui agissent dans le cadre d'une **gouvernance supranationale** pour faire fonctionner cette union qui cherche à maintenir son rang à l'échelle mondiale. Ce jeu oscille entre coopérations approfondies et tensions et se réalise dans un ensemble dont les frontières ont récemment évolué à la suite de la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne en 2020.

L'Union européenne (UE) rassemble, dans une organisation unique dans le monde, 27 États membres qui ont décidé de mettre en commun une partie de leur souveraineté. Si, au sortir de la Seconde Guerre mondiale, les six États fondateurs de la future UE visaient surtout à favoriser la paix sur le continent et à reconstruire leurs économies, les 27 États répondent actuellement à une multitude de défis (circulation des personnes, compétitivité économique, protection de l'environnement...) en complément de leurs politiques nationales. En cela, l'UE peut avoir de l'influence sur les grands enjeux planétaires. L'Union européenne est d'ailleurs **la deuxième puissance économique du monde**, avec 17,9 % du PIB mondial, derrière les États-Unis (24,7 %) et devant la Chine (17,4 %). Elle compte 447 millions d'habitants, soit 7 % de la population mondiale. Toutefois, cinq pays (Allemagne, France, Italie, Espagne, Pologne) représentent les deux tiers de la population de l'UE et les quatre plus grandes économies (Allemagne, France, Italie et Espagne) représentent plus de 62 % du PIB de l'UE, quand le PIB par habitant de la Bulgarie (16 300 euros) reste largement inférieur à la moyenne européenne (29 700 euros). Ainsi, le haut degré d'intégration visible entre les 27 États ne doit pas masquer la forte diversité des territoires de l'UE. Il explique justement la mise en place de politiques communes de rééquilibrage et de cohésion.

À plus grande échelle, en France, le thème 3 invite à analyser le fonctionnement des **territoires transfrontaliers** qui se sont créés de part et d'autre des frontières que partage la France avec ses États voisins, qui sont pour la plupart membres de l'UE ou qui lui sont associés. Comme l'UE a mis en place la libre circulation des biens et des personnes (renforcée par les accords Schengen), les territoires transfrontaliers se caractérisent généralement par de multiples échanges et mobilités. Pour les faciliter, l'UE finance des projets et des équipements transfrontaliers à l'aide de programmes spécialement dédiés. Toutefois, en raison notamment de la variété des différentiels économiques entre la France et ses voisins qui introduisent des avantages comparatifs, les territoires transfrontaliers présentent des dynamiques différenciées.

La place du thème dans la scolarité

Les notions mobilisées dans ce thème ont été abordées au cours des cycles 3 et 4 de la scolarité obligatoire.

En classe de **4^e**, le thème 1 « **L'urbanisation du monde** » a permis aux élèves de constater que certaines métropoles européennes sont fortement connectées aux réseaux de la mondialisation, et le thème 3 « **Des espaces transformés par la mondialisation** » a exposé la forte intégration d'une partie du continent européen dans la maritimisation actuelle en raison notamment de son ouverture sur plusieurs mers et océans et de sa situation privilégiée sur les principales routes maritimes mondiales.

En classe de **3^e**, c'est surtout le thème 3 « **La France et l'Union européenne** » qui a permis aux élèves d'étudier précisément les spécificités de l'Union européenne, nouveau territoire « de référence et d'appartenance ». En distinguant nettement le continent européen dans son ensemble de l'Union européenne, les élèves ont pris conscience de l'importance de l'échelon supranational en étudiant notamment les conséquences spatiales de l'insertion de la France dans cet ensemble. L'étude des politiques publiques mises en place est également une première étape pour comprendre les objectifs majeurs de l'UE, à savoir la volonté de rééquilibrage et de cohésion notamment entre l'est et l'ouest de l'union régionale.

En classe de 1^{re}, le thème 1 « **La métropolisation : un processus mondial différencié** » a rappelé aux élèves le poids croissant des métropoles dans l'organisation des territoires. Du fait de la forte intégration de l'UE dans la mondialisation actuelle, les métropoles de l'UE symbolisent la puissance de cette union régionale et sont en concurrence directe avec d'autres métropoles mondiales pour attirer des fonctions de commandement majeures. Le thème 2 « **Une diversification des espaces et des acteurs de la production** » est éclairant pour expliquer la puissance économique de l'UE. Comme les espaces productifs majeurs se concentrent surtout dans les métropoles mais également sur les littoraux, certains espaces de l'UE, comme la *Northern Range* prolongée par le couloir rhénan, sont des espaces moteurs. De plus, certaines entreprises, comme Airbus, témoignent de la compétitivité de l'économie européenne en organisant leur chaîne de production entre plusieurs pays de l'UE.

En **terminale**, le thème 1 « **Mers et océans : au cœur de la mondialisation** » insiste sur les liens évidents entre maritimisation et puissance économique. Si l'UE est connectée aux grandes routes maritimes mondiales et aux câbles sous-marins, ce thème permet aux élèves d'identifier les multiples concurrences qui existent actuellement pour l'UE (nette domination des ports asiatiques dans le trafic mondial, domination des GAFAM américains dans le contrôle des câbles sous-marins...). Le thème 2 « **Dynamiques territoriales, coopérations et tensions dans la mondialisation** » est l'occasion de rappeler aux élèves que l'UE est une puissance établie au sein de la mondialisation contemporaine. Les élèves peuvent identifier d'autres organisations régionales (ASEAN, ACEUM, MERCOSUR...) qui sont porteuses de développement et sont devenues à la fois des partenaires mais également des concurrents de l'UE, même si le niveau d'intégration entre les pays de ces organisations reste plus faible.

Ainsi, avant d'étudier le thème 3 du programme de terminale, les élèves maîtrisent les repères spatiaux suivants :

- les 27 États qui composent l'UE ;
- les centres et périphéries de l'UE ;
- les principaux ports qui forment l'ensemble de la *Northern Range* ;
- des exemples d'espaces productifs français et européens plus ou moins fortement insérés à la mondialisation.

Problématique générale du thème

Quelles dynamiques d'intégration structurent les territoires de l'Union européenne ?

Articulation des questions avec le thème

Des politiques européennes entre compétitivité et cohésion des territoires

Face aux inégalités territoriales de développement et à la concurrence mondiale, les politiques menées par les 27 États membres de l'UE visent deux objectifs principaux : réduire les écarts de richesse et de développement entre les régions de l'UE et **bâtir des économies durables et compétitives**. Celles-ci sont mises en œuvre par un large éventail de programmes et de fonds qui apportent un soutien financier à de très nombreux bénéficiaires publics et privés. Les deux tiers environ des dépenses européennes sont consacrés à la **politique agricole commune (PAC)** et à la **politique de cohésion**. Ces deux politiques majeures de l'UE rappellent que la recherche de compétitivité et de cohésion des territoires est souvent menée de pair, puisque la PAC vise à la fois à renforcer la compétitivité du secteur agricole et à assurer un revenu

équitable à la population agricole européenne, tout en préservant l'environnement. Il en est de même avec la politique de cohésion, qui fournit un soutien financier aux régions de l'UE, investit pour le développement local et régional, et cherche à **réduire les disparités entre les territoires**. Elle soutient de nombreux projets locaux dans différents secteurs (recherche et innovation, soutien aux PME, nouvelles technologies, inclusion sociale...). La politique de cohésion a été adoptée en 1986 en réponse à l'accentuation des disparités régionales et au renforcement de la concurrence au sein du marché intérieur, liés aux élargissements successifs de la CEE.

Aujourd'hui, **près de la moitié du budget de la politique de cohésion est alloué aux régions les moins développées** (PIB inférieur à 75 % de la moyenne des 27 États membres) qui se concentrent majoritairement à l'est et au sud de l'UE. Pour 2021-2027, cette politique s'organise autour de **cinq objectifs** : l'innovation, le changement climatique, le développement des infrastructures numériques, la réduction de la pauvreté et le développement des projets locaux. Pour certains observateurs, le financement de politiques d'innovation témoignerait du fait que la politique de cohésion de l'UE soit passée d'un objectif de rééquilibrage territorial à un objectif de compétitivité des territoires. Dans tous les cas, les fonds structurels de l'UE sont mobilisés pour réaliser ces objectifs (fonds européen de développement régional, fonds social européen, fonds de cohésion, fonds européen agricole pour le développement rural, fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche et fonds européen pour une transition juste).

Dans le même temps, l'UE est confrontée à une concurrence mondiale croissante, notamment dans le domaine de la recherche et des nouvelles technologies. C'est pourquoi d'autres politiques européennes cherchent plus nettement à **améliorer la compétitivité** des économies des États membres en finançant notamment le secteur de la recherche et de l'innovation, et en multipliant les investissements stratégiques dans le domaine des infrastructures de transport pour faciliter les flux au sein de l'UE, par exemple dans le cadre du mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE). Doté de 95 milliards d'euros et composé de trois piliers (la science d'excellence, les problématiques mondiales et la compétitivité industrielle européenne et l'Europe innovante), « Horizon Europe » est ainsi le programme-cadre de l'UE pour la recherche et l'innovation pour la période 2021-2027. Il cherche à développer des partenariats entre de nombreux acteurs européens (universités, centres de recherche, PME, collectivités territoriales...) pour proposer par exemple des énergies nouvelles (batterie électrique, hydrogène) ou des transports plus durables (aviation propre). La compétitivité de l'UE est désormais pensée dans le cadre du « pacte vert », qui souhaite faire de l'Europe le premier continent neutre pour le climat d'ici à 2050 et qui a pour vocation d'accomplir la transition numérique de l'UE.

L'Union européenne, un espace plus ou moins ouvert sur le monde

L'Union européenne est un pôle majeur de la mondialisation contemporaine avec près de **18 % de la richesse produite dans le monde** (PIB de 13 306 milliards d'euros en 2020) et figure parmi les principales puissances commerciales. L'UE réalise ainsi 40 % du commerce mondial des marchandises et représente 15 % des échanges mondiaux. Le commerce international contribue fortement à la création d'emplois : 36 millions d'emplois européens en dépendent, ce qui représente un travailleur sur sept (2018). L'Union est le premier investisseur mondial et l'un des principaux destinataires d'investissements directs étrangers (IDE) en provenance d'autres pays. Pour amplifier cette dynamique, la Commission européenne a récemment multiplié **les accords**

de libre-échange avec des dizaines de partenaires économiques qui sont autant des puissances établies que des pays émergents (Canada en 2017, Japon et Singapour depuis 2019, Vietnam en 2020). Ainsi, l'UE est aujourd'hui la **deuxième puissance exportatrice du monde** derrière la Chine et la **deuxième importatrice** derrière les États-Unis. Toutefois, les pays de l'UE échangent surtout entre eux et, à l'exception de l'Irlande, tous les États membres commercent plus avec leurs partenaires européens qu'avec le reste du monde. La situation diffère cependant selon les États puisque la part des exportations destinées aux autres États membres varie de 80,4 % pour le Luxembourg à 33,9 % pour Chypre. Si l'orientation de ces relations commerciales s'explique par la proximité géographique, le commerce intra-européen a largement bénéficié de **la réduction des entraves au commerce entre les États membres**. En cela, la mise en place du marché unique semble avoir effacé les frontières internes de l'UE. Cette union est également attentive à son environnement immédiat et, depuis 2004, la politique européenne de voisinage (PEV) encadre les relations entre l'UE et 16 pays situés à proximité directe de ses frontières. Son objectif principal est la stabilisation de son voisinage avec trois priorités majeures : le développement économique, la sécurité, ainsi que les migrations et la mobilité.

L'ouverture ne profite cependant pas à tous les territoires de l'UE. L'Allemagne, pays dans lequel l'industrie représente une part significative du PIB, est le pays qui commerce le plus avec les États tiers (18 % des importations européennes et 27,7 % des exportations européennes en 2019). Elle est l'une des grandes nations exportatrices dans le monde avec la Chine et les États-Unis. La France est, quant à elle, la première place européenne en termes d'accueil d'IDE. À l'est de l'UE, certains États se sont spécialisés, comme la République tchèque où l'industrie automobile emploie 150 000 personnes et représente plus de 20 % de la production et des exportations du pays. Dans de nombreux États de l'UE, **l'ouverture est sélective** et les métropoles (Paris, Munich, Milan...) ou certains littoraux (*Northern Range*) concentrent les fonctions productives ou péri-productives (transports, énergies) stratégiques. En France, les régions qui reçoivent le plus d'IDE sont l'Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes et le Grand Est c'est-à-dire des régions qui intègrent des métropoles majeures du territoire (Paris, Lyon, Strasbourg) et qui sont ouvertes sur les voisins européens.

L'ouverture de l'Union européenne est source de débats et l'UE est exposée à des défis et tensions externes et internes qui peuvent amoindrir sa puissance à l'échelle mondiale. Depuis plusieurs années, la pression migratoire sur l'Europe entraîne le renforcement des contrôles et l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex) aide les États membres de l'UE et de l'espace Schengen à sécuriser leurs frontières extérieures. Alors que 50 000 femmes, hommes et enfants sont morts au voisinage de l'UE lors de leur parcours migratoire depuis le début des années 1990, **les questions d'immigration et l'asile divisent profondément les pays européens**, qui peinent à mettre en place des politiques communes. Si en 2015, l'afflux important de migrants provoqué par la guerre en Syrie avait profondément divisé les gouvernements de l'UE, en 2022, les cinq millions d'Ukrainiens qui se sont réfugiés dans l'UE – surtout en Pologne, en Roumanie et en Slovaquie – à la suite de l'attaque de la Russie sur leur pays, ont pu bénéficier du mécanisme de protection temporaire mis en place pour la première fois depuis sa création en 2001. Ce mécanisme a ainsi permis aux Ukrainiens fuyant leur pays de ne pas être soumis aux règles migratoires du règlement de Dublin et d'obtenir un statut de protection temporaire distinct de celui de réfugié.

Au niveau commercial, certains accords de libre-échange souhaités par l'UE suscitent des oppositions, notamment de la part des agriculteurs pour l'accord avec le Mercosur. Enfin, si l'UE ne possède toujours pas d'armée commune, la guerre en Ukraine a néanmoins accéléré l'adoption, en 2022, de la « boussole stratégique », premier livre blanc de l'UE, qui vise à renforcer sa sécurité et sa défense à l'horizon 2030. Néanmoins, les pays de l'UE sont divisés quant aux sanctions à adopter face à la Russie.

La France : les dynamiques différenciées des territoires transfrontaliers

La France partage 4 082 km de frontières terrestres avec 11 pays voisins, dont 2 889 km avec huit pays pour la France métropolitaine. Quatre de ces pays (Belgique, Luxembourg, Allemagne, Italie) font partie, avec la France, des six États qui ont décidé de fonder dans les années 1950 la CECA puis la CEE, ancêtres de l'UE. Si la frontière reste une « discontinuité géopolitique, à fonction de marquage réel, symbolique et imaginaire » (M. Foucher), son rôle a considérablement évolué au sein de l'UE ces dernières décennies. Les frontières internes de l'Union sont ainsi davantage traversées. Aujourd'hui, bien que leur part dans la population active soit plutôt réduite, environ 355 000 frontaliers français travaillent dans un pays voisin et représentent un quart des frontaliers de l'UE. Ces mobilités liées au travail sont une illustration du rapprochement qui s'est opéré entre des États frontaliers qui ont bâti des coopérations ambitieuses dans de nombreux domaines.

La frontière n'est plus un obstacle mais une ressource pour développer des territoires transfrontaliers au sein de l'UE ou avec les pays avec lesquels des accords existent.

Si la coopération frontalière se développe en Europe après la Seconde Guerre mondiale, les programmes Interreg lancés à partir de 1990 ont permis aux régions frontalières d'impulser des projets transfrontaliers avec l'aide financière de l'UE. Cette coopération territoriale européenne est l'objectif de la politique de cohésion et se décline en trois volets (la coopération transfrontalière, la coopération transnationale et la coopération interrégionale) financés par le FEDER. L'objectif principal de la coopération transfrontalière est de **rapprocher les régions ou les autorités locales qui ont une frontière commune** (terrestre ou maritime) pour développer des territoires transfrontaliers et relever des défis communs (amélioration des infrastructures de transport, rapprochement culturel, apprentissage de la langue du pays voisin...) alors même qu'il existe des différences de législation et de dynamique économique. Situées en périphérie et s'étant souvent senties un peu à l'écart des dynamiques territoriales nationales, les régions frontalières françaises sont très impliquées dans la coopération territoriale européenne.

Toutefois, **les territoires transfrontaliers connaissent des dynamiques différenciées** en France métropolitaine. Par exemple, la France accueille peu de travailleurs frontaliers et les frontaliers français qui vont travailler dans un pays voisin se dirigent surtout vers la Suisse (Bâle et Genève), le Luxembourg ou l'Allemagne (Sarre et Bade-Wurtemberg) en raison notamment des salaires plus élevés proposés dans ces États. Cette attraction différenciée explique, en partie, la construction récente d'infrastructures transfrontalières de transport en commun (inauguration en 2017 du tramway transfrontalier entre Strasbourg et Kehl, livraison du Léman Express, premier RER transfrontalier franco-suisse, en 2019). Ces aménagements ont été financés notamment par l'UE grâce à des programmes Interreg qui favorisent la mise en place de projets communs entre la France et ses États voisins (y compris la Suisse qui ne fait pas partie de l'UE mais de l'espace Schengen).

Orientations pour la mise en œuvre

Le professeur dispose de 12 à 14 heures (évaluation comprise) pour traiter le thème.

- Il peut traiter l'une après l'autre chacune des questions.
- Il peut combiner les deux questions pour la petite échelle puis articuler la question spécifique sur la France en l'individualisant de manière explicite.

L'une ou l'autre de ces orientations peut s'articuler à une étude de cas selon une démarche inductive pour le traitement des questions à l'échelle mondiale.

Quel que soit le choix effectué, il est nécessaire de s'appuyer sur des exemples variés et spatialisés.

Des politiques européennes entre compétitivité et cohésion des territoires

Problématique de la question

Quels sont les défis et les effets territoriaux des politiques de l'Union européenne ?

Pour évaluer l'ambition et la réussite des politiques menées par l'UE pour soutenir la compétitivité de certains territoires et réduire les inégalités territoriales entre les régions des 27 États membres, le professeur peut travailler avec ses élèves la capacité « **Utiliser une approche géographique pour mener une analyse** » pour s'intéresser aux territoires qui sont spécifiquement aidés par l'UE, aux actions menées, aux acteurs impliqués et aux limites des politiques mises en place, y compris pour les régions françaises.

L'analyse peut commencer par l'observation de la carte d'éligibilité régionale 2021-2027 qui répartit les 242 régions de l'UE en trois catégories (les régions les moins développées dont le PIB par habitant est inférieur à 75 % de la moyenne de l'Union, les régions en transition et les régions les plus développées). À partir d'un seul critère qui est la richesse produite, cette carte permet néanmoins aux élèves de vérifier la grande diversité des territoires qui composent l'UE, diversité qui ne se limite pas à une simple opposition Est/Ouest. En rappelant les objectifs et les valeurs partagés par les États membres de l'UE et le contexte concurrentiel imposé par la mondialisation, le professeur peut annoncer les deux buts principaux des politiques européennes : aider les régions les moins développées et maintenir la compétitivité des régions les plus développées principalement. Sans entrer dans une analyse détaillée du budget de l'UE, le professeur peut indiquer que près de la moitié du budget de la politique de cohésion est alloué aux régions les moins développées (qui intègrent les six régions ultrapériphériques françaises à l'exception de la Martinique).

À partir de ces éléments, un travail de recherche en groupes est mené par les élèves pour travailler spécifiquement sur des régions moins développées et des régions plus développées de l'UE. Ces régions doivent être choisies dans plusieurs États de l'UE et notamment, pour les régions les moins développées, dans les États les plus aidés par l'UE. Ainsi, pour la période 2021-2027, comme lors de la période précédente, c'est la Pologne qui devrait recevoir le plus d'aides de la part de l'UE (75 milliards d'euros),

devant l'Italie, l'Espagne et la Roumanie. Chaque groupe travaille sur une région précise de l'UE qu'il doit présenter brièvement ainsi que quelques actions concrètes financées par l'UE (réalisation d'infrastructures de transport, installation du très haut débit Internet, soutien à l'insertion professionnelle des publics défavorisés...) qui visent, selon le classement de la région, soit à la développer, soit à accélérer sa compétitivité en insistant sur les acteurs concernés et le coût des projets menés. Toutefois, pour éviter un travail trop fragmenté et, pour mettre en avant l'importance des partenariats menés entre les acteurs et les territoires européens, le professeur demande aux élèves d'intégrer dans leurs recherches des projets collaboratifs récents comme l'Alliance européenne pour les batteries (électriques) qui vise à mettre en place une chaîne de valeur innovante, durable et compétitive à l'échelle mondiale. Début 2022, 111 grands projets autour des batteries sont ainsi en cours d'élaboration dans les États membres de l'Union et le niveau total des investissements tout au long de la chaîne de valeur s'élève à 127 milliards d'euros. La restitution des recherches peut se faire à l'écrit ou à l'oral et les élèves peuvent notamment travailler la capacité « **Utiliser le numérique pour réaliser des présentations** ».

En guise de conclusion, le professeur peut s'appuyer sur des extraits et des cartes du huitième rapport sur la cohésion économique, sociale et territoriale ([La cohésion en Europe à l'horizon 2050](#)) publié en 2022 pour faire prendre conscience des résultats atteints. Dans ce rapport, la Commission européenne constate que cette politique a contribué à réduire les disparités entre les régions depuis le début des années 2000, même si l'épidémie de Covid-19 a eu de plus grandes conséquences dans les territoires européens les moins développés.

L'Union européenne, un espace plus ou moins ouvert sur le monde

Problématique de la question

Comment les territoires de l'Union européenne s'ouvrent-ils sur le monde ?

Pour identifier le rôle majeur joué par l'UE au sein de la mondialisation, le professeur peut travailler avec ses élèves la capacité « **Utiliser le numérique pour réaliser des cartes** » en leur faisant réaliser une carte à l'échelle mondiale qui pourrait indiquer à l'aide de cercles de tailles variées le montant des exportations de marchandises des principaux pôles économiques dans le monde (UE, Asie de l'Est et du Sud-Est, Amérique du Nord...) et, à l'aide de flèches, les flux commerciaux de l'UE avec ces pôles (exportations et importations). Les associations régionales évoquées dans le thème 2, qui sont autant des partenaires que des concurrents pour l'UE, ou les accords commerciaux signés entre l'UE et certains États dans le monde, pourraient également être représentées à l'aide d'un figuré surfacique. D'autres cartes pourraient être réalisées par les élèves, comme une carte des flux de capitaux dans le monde ou une carte des migrations vers l'Europe, à l'échelle du continent européen cette fois-ci. Cette première étape doit être l'occasion pour les élèves d'identifier la forte intégration de l'UE dans la mondialisation, mais également son ouverture inégale, voire sa fermeture, pour certaines formes de migrations. Le rôle joué par les frontières est ici central et cette ouverture différenciée selon la nature des flux, des échanges et des mobilités pourrait être un moyen pour le professeur de demander aux élèves ayant suivi le thème 3 du programme d'HGGSP de 1^{re} de remobiliser le fonctionnement des frontières internes et externes de l'Union européenne. Le professeur pourrait ainsi compléter les éventuels oublis et proposer, en prolongement, un travail sur un acteur

clé de la surveillance des frontières externes de l'UE : l'agence Frontex, créée en 2004. Cette agence, qui fait l'objet de critiques sur son fonctionnement et ses objectifs, illustre d'ailleurs les désaccords qui existent entre les États membres de l'UE et qui doivent être abordés plus loin.

Cette ouverture inégale et sélective doit également être constatée aux échelles régionale et locale. La maritimisation des économies qui renforce le rôle des interfaces maritimes comme celle de la *Northern Range*, dominée par le port de Rotterdam, et la concentration des espaces productifs majeurs dans les métropoles et sur les littoraux permet au professeur de réinvestir une partie du thème 2 de Première et du thème 1 de Terminale. Surtout, après le thème 2 de Terminale, le professeur peut faire travailler la capacité « **Identifier les contraintes et les ressources d'une situation géographique** » pour faire relever aux élèves que, contrairement à l'Amérique du Nord et à l'Asie de l'Est et du Sud-Est, quelques États de l'UE sont enclavés et sont en marge des infrastructures majeures de transport, concentrées majoritairement en Europe de l'Ouest. Cette étape de travail peut être l'occasion de revenir sur les objectifs des neuf corridors développés entre 2014 et 2020 dans le cadre du mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE), qui permettent d'ouvrir l'UE sur l'extérieur mais qui aggravent dans le même temps l'inégale connexion des territoires à toutes les échelles. L'ouverture de l'UE est donc largement influencée par les politiques menées par l'Union.

L'Union européenne doit relever de nombreux défis pour peser sur la scène mondiale et le sous-thème sur les politiques européennes présenté plus haut en a exposé certains. L'objectif ici n'est pas de proposer aux élèves une liste de tous les défis que l'UE doit prendre en compte mais de montrer que ces défis sont profondément ancrés dans les territoires et peuvent être facilement cartographiés. Ainsi, les élèves peuvent travailler la capacité « **Transposer un texte en croquis** » à partir d'un texte composé par le professeur intégrant des articles et des données les plus récents possibles. Celui-ci devra présenter les principaux défis et tensions externes et internes (comme la difficulté à établir une politique commune en matière de défense, d'immigration, de fiscalité...) auxquels sont confrontés les 27 États membres de l'UE. Notons que l'invasion de l'Ukraine par l'armée russe en 2022 a eu des impacts majeurs sur l'Union européenne. Un fond de croquis à l'échelle de l'Europe doit ainsi être choisi ici car certains défis sont largement influencés par la situation dans des pays voisins de l'UE. La légende du croquis pourrait ainsi mettre en évidence dans un premier temps quelques États qui symbolisent le mieux les tensions qui traversent actuellement l'UE (le Luxembourg et l'Irlande qui favorisent l'optimisation fiscale, la Hongrie et la Pologne qui portent atteinte aux principes de l'État de droit ou la Grèce et l'Italie qui doivent faire face à une pression migratoire forte...). Une seconde partie pourrait identifier les facteurs qui contribuent à multiplier les défis et/ou accélérer l'approfondissement de la construction européenne (guerre en Ukraine qui questionne la mise en place d'une politique commune en matière de défense, arrêt de l'importation d'hydrocarbures russes qui impose de repenser le modèle énergétique de l'UE et/ou trouver de nouveaux États fournisseurs d'énergies fossiles, notamment en Afrique, instabilités politiques dans des pays proches comme la Libye...). Enfin, une dernière partie pourrait s'intéresser à l'évolution des limites de l'UE récentes et probables qui montrent que l'UE est une union loin d'être figée (Brexit en 2020, Monténégro, Serbie, Turquie, Macédoine du Nord et Albanie comme candidats officiels pour entrer dans l'UE, adhésion potentielle de l'Ukraine et de la Moldavie...). Or, l'élargissement de l'UE reste un sujet de division parmi les dirigeants européens.

La France : les dynamiques différenciées des territoires transfrontaliers

Problématique de la question

Comment s'organisent les territoires transfrontaliers français dans le cadre de l'Union européenne ?

L'objectif ici est de **comprendre l'organisation des territoires transfrontaliers français** soutenus financièrement par l'UE et d'**identifier, dans le même temps, leur vitalité et leurs profils différents qui s'expliquent par une multitude de facteurs**. Le professeur peut commencer son étude en partant d'une infrastructure qui permet de « résumer » les enjeux liés aux espaces transfrontaliers, structurés par les flux qui exploitent les complémentarités et les différences entre les territoires (prix de l'immobilier, besoin de main-d'œuvre, assortiment commercial et prix des marchandises, équipements culturels et de formation...). On peut ainsi mettre en avant le pont Beatus-Rhenanus, inauguré en 2017 et emprunté par des piétons, des vélos et la ligne D du tramway qui relie deux métropoles intégrées dans l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau : l'Eurométropole de Strasbourg et la métropole de Kehl en Allemagne. Rapidement, les élèves pourraient se questionner sur l'utilité d'une telle infrastructure entre ces deux pôles urbains et entre deux pays majeurs de l'UE à 27. Une rapide comparaison entre les mobilités constatées sur ce pont et celles sur le pont transfrontalier qui franchit le fleuve Oyapock entre la Guyane française et le Brésil pourrait être une occasion d'identifier la différence de dynamisme entre deux territoires transfrontaliers français situés pour le premier au sein de l'UE et avec un pays qui ne fait partie ni de l'UE ni de l'espace Schengen pour le second.

Cette première étape permet d'introduire un travail spécifique sur la capacité « **Mettre en œuvre le changement d'échelles, ou l'analyse à différentes échelles (multiscale)** ». En effet, le pont Beatus-Rhenanus à Strasbourg a été financé en partie par l'UE grâce au programme Interreg Rhin Supérieur qui est un programme de coopération transfrontalière (Interreg A) délimité géographiquement de part et d'autre de la frontière franco-germano-suisse. Les élèves pourraient ainsi travailler sur un ensemble documentaire comprenant :

- une carte présentant les limites de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau ;
- une autre carte délimitant les espaces intégrés dans le programme Interreg Rhin Supérieur (dont une partie de la Suisse qui ne fait pas partie de l'UE mais qui fait partie de l'espace Schengen) ;
- un texte présentant les priorités majeures de ce programme pour la période 2021-2027 (ou son bilan pour la période 2014-2020) ;
- une carte des flux de frontaliers de la France vers les États voisins (et réciproquement) ;
- une carte localisant l'ensemble des programmes Interreg qui associent la France et les États voisins (en Europe et dans le monde).

La confrontation entre l'ensemble de ces documents doit faire comprendre aux élèves que l'UE met en place un cadre réglementaire pour encourager les coopérations transfrontalières à toutes les échelles, entre Strasbourg et Kehl, entre la France, l'Allemagne et la Suisse mais également avec tous les autres États voisins qui, pour

certaines, ne sont pas intégrés dans l'UE (comme la Suisse). Les élèves doivent prendre conscience que la réalisation d'infrastructures comme le pont Beatus-Rhenanus participe à la construction de territoires transfrontaliers qui favorisent les échanges et les mobilités durables de part et d'autre des frontières. Toutefois, cette coopération transfrontalière ne se limite pas seulement aux mobilités et encore moins aux mobilités des frontaliers, et le professeur doit insister sur les multiples domaines qui sont propices à un rapprochement entre la France et ses États voisins dans le cadre des territoires transfrontaliers (économie, recherche, culture, sports, protection de l'environnement...). Sur son site Internet, le [programme Interreg Rhin supérieur](#) répertorie plus de 850 projets qui ont été soutenus par des financements de l'UE en son sein depuis une trentaine d'années maintenant. Si le professeur souhaite faire réaliser des productions cartographiques à ses élèves, il est évident qu'il devra faire des choix clairs pour représenter une partie des rapprochements permis par ces coopérations transfrontalières.

Enfin, l'étude de l'ensemble documentaire doit permettre aux élèves d'**identifier l'inégal dynamisme des territoires transfrontaliers** en s'intéressant de près à la carte des flux de frontaliers qui illustrent, en partie, ces différences. Certains États comme la Suisse, le Luxembourg ou l'Allemagne sont plus attractifs pour les frontaliers français en raison notamment de la différence de salaires. Néanmoins, les flux de frontaliers ne peuvent à eux seuls résumer l'intensité des coopérations transfrontalières mises en place entre la France et ses États voisins. Pour approfondir cet aspect, le professeur peut travailler spécifiquement sur un autre territoire transfrontalier parcouru par un nombre réduit de frontaliers mais développant de nombreux projets en commun. Ainsi, le [Programme Interreg Espagne-France-Andorre \(POCTEFA\)](#) a développé 175 projets et reçu plus de 182 millions d'euros du FEDER sur la période 2014-2020. Le Groupe européen de coopération territoriale - hôpital de Cerdagne permet, par exemple, d'illustrer comment la constitution d'un espace transfrontalier oblige à réfléchir aux adaptations des systèmes de prise en charge.

Pièges à éviter dans la mise en œuvre

- Négliger de présenter les différences de développement entre les territoires de l'UE à différentes échelles.
- Aborder le thème de manière trop technique en négligeant les conséquences territoriales des politiques menées par l'UE à toutes les échelles.
- Étudier de manière séparée les politiques de compétitivité et de cohésion mises en place par l'UE qui se cumulent différemment dans la majorité des territoires.
- Mener l'étude à l'échelle des États membres de l'UE en négligeant l'importance des 242 régions, pour la mise en place de la politique de cohésion notamment.
- Penser l'inégale ouverture de l'UE uniquement à l'échelle de l'Union et seulement au niveau économique.
- Oublier de faire des liens entre l'inégale ouverture de l'UE et les politiques européennes qui permettent d'influer sur cette ouverture.
- Considérer le fonctionnement des territoires transfrontaliers français uniquement à travers le prisme des mobilités et des infrastructures de transport transfrontalières.
- Négliger les conséquences de la politique de coopération transfrontalière sur la vie des Français vivant à proximité des frontières.

Notions, vocabulaire et repères spatiaux à maîtriser à l'issue du thème

Notions

- mondialisation (notion transversale à l'ensemble des thèmes)
- intégration régionale, territoire transfrontalier

Repères spatiaux

Ils intègrent ceux qui ont été vus au collège et au lycée.

- Quelques régions européennes riches et fortement ouvertes sur l'extérieur (Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes, Bade-Wurtemberg, Catalogne, Lombardie).
- Quelques régions parmi les moins développées de l'UE.
- Les principaux aéroports internationaux de l'UE (Paris, Amsterdam, Francfort...).
- Les principaux ports de l'UE en plus de ceux de la *Northern Range*.
- Les principaux corridors développés dans le cadre du mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE).
- Des infrastructures transfrontalières (tramway Strasbourg/Kehl, Léman express, projet LGV Lyon/Turin, hôpital de Cerdagne...).
- Les territoires ultramarins français intégrés à l'UE (les RUP, régions ultrapériphériques) et qui bénéficient de la politique de coopération transfrontalière.

Pour aller plus loin

Sur les questions générales

- FIGLIUZZI Arcangelo, *100 fiches pour comprendre l'Union européenne*, Bréal, 2020 (2^e édition).
- FOUCHER Michel, *L'Union européenne dans le monde*, La Documentation photographique n°8145, CNRS Éditions, 2022.
- KAHN Sylvain et LÉVY Jacques, *Le Pays des Européens*, Odile Jacob, 2019.
- MOUNIER Pierre-Alexandre et TETART Frank, *Atlas de l'Europe. Un continent dans tous ses états*, Autrement, 2021.
- Dossier sur Géoconfluences : [Territoires européens : régions, États, Union](#).
- « L'Europe post-Brexit », *Questions internationales*, n°110, novembre-décembre 2021.
- Le site « [Toute l'Europe](#) »

Sur la question spécifique

- BEUCHER Stéphanie, SMITS Florence (dir.), *La France. Atlas géographique et géopolitique*, Autrement, 2020.
- BILLARD Hugo et ENCEL Frédéric, *Atlas des frontières. Retour des fronts, essor des murs*, Autrement, 2021.
- DUBOIS Stéphane, SUTTON Kevin (dir.), *La France. Géographies d'un pays qui se réinvente*. Bréal, 2018.
- FOUCHER Michel, *Les frontières*, La Documentation photographique n°8133, CNRS Éditions, 2020.

- FOUCHER Michel, *Lille, métropole en Europe et dans le monde*, CNRS Éditions, 2018.
- Le site « [Europe en France](#) ».
- Le site de la [Mission opérationnelle transfrontalière \(MOT\)](#).
- Le site « [Eurostat](#) ».